

PERSONNELS SALARIES OU BENEVOLES EN CONTACT DIRECT AVEC LE PUBLIC

Informations sur le coronavirus Covid-19

Le virus identifié en Chine en décembre 2019 est un nouveau coronavirus qui provoque une infection respiratoire fébrile appelée COVID-19 (CoronaVirus Disease).

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent par de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires. Des complications pulmonaires de type pneumonie sont également décrites, ainsi que des formes plus sévères. Cependant, dans la plupart des cas la maladie est bénigne.

Un risque de contamination limité pour les personnels d'accueil

D'après les informations disponibles à ce jour, le coronavirus Covid-19 se transmet principalement par les postillons (toux, éternuements). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux ou d'un éternuement ou contact prolongé, par exemple lors d'une discussion en l'absence de mesures de protection. Un des vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées.

Le virus peut survivre quelques heures sur des surfaces (voire quelques jours dans des conditions spécifiques, en milieu humide), et les mains voire les objets manipulés (stylo, poignée de porte...) peuvent être des vecteurs de transmission.

Conduite à tenir en cas d'accueil d'une personne présentant des symptômes du COVID-19

En cas d'accueil d'une personne présentant une toux, un essoufflement (signes de difficultés respiratoires) ou des signes de fièvre (frissons, sudation)

- Demander à la personne de se couvrir le nez et la bouche et de rester à distance des espaces d'accueil et du reste du public (un mètre minimum)

- Limiter le nombre de personnels ayant à entrer en contact avec cette personne
- Inviter cette personne à se rendre chez un médecin pour qu'elle soit prise en charge, et lui indiquer de ne revenir qu'une fois les symptômes disparus (ou, si la demande de la personne peut être traitée à distance, prendre ses coordonnées et lui proposer de la traiter par téléphone)
- En cas d'urgence et d'interrogation sur la conduite à tenir, contacter le SAMU Centre 15
- Informer le responsable du site

Après le départ de la personne symptomatique

- Procéder au nettoyage des éventuelles surfaces touchées par la personne symptomatique à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'un chiffon et de produit d'entretien correspondant à la norme NF ou EN 14476 (inscrite sur l'étiquette)
- Se laver les mains très fréquemment avec de l'eau et du savon (ou à défaut avec une solution hydro-alcoolique)

Pour rappel, le port du masque n'est pas nécessaire pour le personnel d'accueil en contact avec le public. Il n'est recommandé que pour les personnes malades en cas de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) et les personnels soignants prenant en charge les malades.

Dans toutes les situations, il existe des gestes simples pour se protéger du COVID-19

Il existe des gestes barrières simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement à l'eau et au savon (ou à défaut avec une solution hydro-alcoolique)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Pour toute question non médicale, plateforme numéro vert : 0800 130 000 (en français – ouvert 24h/24, appel gratuit).